

# LE PETIT ST EYNARD

## EVOLUER DANS LE FONCTIONNEMENT DE NOTRE PAROISSE : POUR QUOI ?

Hors série n°13 octobre 2020

Nous avons décidé de publier un hors-série du PSE, pour rendre compte des deux réunions importantes qui se sont déroulées fin juin et début juillet. Dans ce numéro vous trouverez les propositions faites pour notre paroisse lors de la rencontre du 30 juin et qui prolongeait la consultation paroissiale « A nous la parole ». Je tiens à remercier Marie Joséphe Véron, Marie Noëlle Morin, Benoît Dupeyrat qui durant toute l'année ont pris soin de piloter cette démarche. Je remercie aussi François Potin qui a été l'animateur de cette rencontre qui a conclu cette consultation.

La conclusion de « A nous la parole », n'a cependant pas mis fin à ce désir d'avancer dans le dialogue et l'écoute. Ainsi, le 7 juillet, l'Equipe paroissiale, les Equipes Relais et les Equipes de proximité, se retrouvaient pour se rencontrer, se connaître et partager sur le fonctionnement de la paroisse. Dans ce numéro, vous trouverez un compte-rendu de cette rencontre.

Si nous sommes appelés à évoluer dans le fonctionnement de notre paroisse c'est aussi parce que notre évêque a promulgué une nouvelle Charte des paroisses le 26 septembre à La Salette. Ce numéro vous en présente quelques extraits afin de cerner les changements qui sont en train de s'opérer. Ce qui pourra surprendre, c'est la disparition des Relais dans leur forme de la Charte de 2000. Que ce numéro me permette de remercier tous ceux qui se sont investis généreusement dans les Equipes Relais pendant ces vingt ans. Ils ont maintenu la vitalité de nos clochers et ont permis que nous soyons la paroisse que nous sommes aujourd'hui. Je remercie aussi tous ceux qui s'investissent dans les équipes de proximité.

*Pour quoi tous ces changements ?*

Si nous voulons que l'amour de Dieu soit annoncé dans les communes qui forment notre paroisse, nous ne pouvons plus nous fatiguer à faire deux fois la même chose. Nous ne pouvons plus avoir des consultations qui semblent ne porter aucun fruit. Pour être tourné vers l'autre, nous avons besoin de ne pas nous épuiser dans le fonctionnement de notre Maison-Eglise. Pour annoncer la Parole, les apôtres ont eu besoin d'instituer les diacres qui accompliraient le ministère de la table... Aujourd'hui, cette *diaconie* s'incarne dans l'appropriation et l'élaboration d'un nouveau mode de fonctionnement de la paroisse.

*P. Jean-Baptiste THIBAUT*

## EQUIPES DE PROXIMITÉ

D'équipe relais à équipe de proximité : une continuité. En vingt ans la réalité a beaucoup évolué. Pour s'adapter, sans attendre la nouvelle charte, certaines missions ont été mutualisées (catéchisme, préparations aux sacrements, etc...), et des équipes de proximité ont déjà été mises en place sous l'impulsion du Père Jean-Marie là où l'équipe relais n'existait plus.

Chacun est appelé à vivre la proximité, à aller vers l'autre, cependant un certain nombre de missions nécessite un minimum d'organisation et donc la présence d'une équipe dite « de proximité », lien entre le "clocher" et l'équipe paroissiale. On peut repérer la **liturgie** (organisation dominicale et service de la sacristie...), la **convivialité** (repas fraternels de relais, sorties de messe...), la **solidarité** (en lien avec la pastorale de la santé, visiter les malades et les isolés, porter la communion...), la **communication** (affichage et distribution du Petit Saint Eynard, annonces aux messes...), les **finances** (points quêtes, participation au Conseil Paroissial des Affaires Economiques...), les **bâtiments** (entretien, travaux, lien – si nécessaire- avec la mairie ...)...

L'équipe de proximité est une équipe au service de chacun, au service de son clocher, au service de la paroisse... une manière d'être ouverte à l'universalité de l'Eglise.

*pour l'équipe paroissiale, Jean-Luc DUBOIS*

# A NOUS LA PAROLE

## Échos de la réunion du 30 juin 2020 à ND Plaine Fleurie suite aux réponses au questionnaire « À nous la parole »

Une soixantaine de paroissiens se sont réunis, d'abord en petits groupes puis tous ensemble, pour échanger, dans un climat d'écoute, autour du père Jean-Baptiste, de l'équipe paroissiale et de l'équipe pilote « A nous la parole », sur ce que les réponses au questionnaire ont suscité en eux et sur ce qui pourrait être mis en œuvre dans la paroisse, en termes d'action et/ou de réflexion.

### Quatre priorités se sont dégagées :

**La fraternité** qui, pour être réellement vécue en « frère », suppose d'accueillir les nouveaux, de faire connaissance, de découvrir nos engagements dans et hors église, ce qui nous fait vivre, l'histoire de nos relais, de s'accueillir dans le respect de nos diversités, d'être capable d'une écoute bienveillante, de partager des temps conviviaux, de mener ensemble des actions concrètes.

**La communication** qui nécessite d'abord de réaliser un trombinoscope paroissial pour visualiser qui fait quoi et qui est qui dans la paroisse ; cela permettrait de connaître ce qui existe déjà et aiderait à mutualiser les énergies. La communication suppose également de connaître notre environnement, les familles, les voisins, de mieux faire circuler l'information, d'avoir un calendrier à jour qui planifie les événements à l'avance, de disposer de supports faciles à consulter et adaptés en fonction de l'âge (avec une attention particulière pour les jeunes et les anciens). Elle nécessite aussi de disposer de comités de rédaction et de relecture pour chaque média paroissial et devrait faire davantage place aux témoignages.

**La gouvernance** qui demande d'abord de définir de façon précise les rôles respectifs de l'équipe paroissiale, du futur « conseil pastoral paroissial » (qui devrait être une émanation de l'ensemble de la paroisse y compris des services et mouvements), des nouvelles « équipes relais de proximité », ainsi que la mission des personnes mandatées et la durée du mandat de chacune. Cette organisation devrait s'inspirer du principe de subsidiarité, veiller à consulter les paroissiens pour les décisions qui les concernent ou qui les impactent, accepter la créativité de certains d'entre eux, veiller à ce que l'organisation mise en place ne prenne pas le pas sur le spirituel, et toujours œuvrer dans un esprit de service.

**L'ouverture sur plus large que la paroisse** afin d'être en lien avec les mouvements, associations caritatives présents sur le territoire de la paroisse, également avec ceux qui sont investis dans la vie de la cité, et de promouvoir des projets tels que le label Église Verte ou travailler Laudato Si.

### Des pistes de réflexion possibles, se sont dégagées :

- la place des baptisés dans la vie de l'Église – le « cléricalisme » en tant qu'attitude
- le sens de l'eucharistie, de la communion
- l'appel – la diaconie
- la pédophilie
- la question des divorcés-remariés

Il est toujours possible pour ceux qui le souhaitent de revoir la vidéo qui présente de façon plus détaillée les différentes réponses au questionnaire « A nous la parole » sur : <https://vimeo.com/423278835> mot de passe : ANLP2020.

Des chantiers pourraient s'ouvrir dès la rentrée sur l'organisation, la communication.

*La mission de l'équipe pilote « A nous la parole » se termine. À chacun de nous, paroissien, de poursuivre, ensemble, le chemin qui s'ouvre.*

# EQUIPES RELAIS – RÉUNION DU 7 JUILLET

## Pourquoi ce rassemblement ?

Pour pouvoir, dans la foulée des résultats du questionnaire « A nous la parole », se mettre en mouvement afin d'appliquer la nouvelle charte au fonctionnement de notre paroisse, en permettant un dialogue franc et fraternel entre l'équipe paroissiale et les équipes relais.

Cette soirée s'est articulée en trois temps ponctués par la prière : louange à l'Esprit Saint, prière autour de Jésus dont la présence était matérialisée par une chaise et une bougie.

## Un premier temps sur les relations :

- au sein de chaque équipe relais, on peut noter
  - la joie de la disponibilité au service du clocher,
  - le fait de bénéficier de célébrations régulières et variées
  - le partage et la fraternité vécue dans une communauté proche et vivante...
  - la difficulté du renouvellement des personnes, peu d'engagement, peu de jeunes
  - l'intégration des nouveaux sans les solliciter d'emblée
- entre l'équipe paroissiale et les équipes relais
  - une communication difficile,
  - des missions respectives de l'équipe paroissiale et des équipes relais peu explicites
  - un manque de coordination d'où une concurrence entre les projets paroissiaux et locaux...
  - un manque d'information sur le travail de l'équipe paroissiale...

Ce fut l'occasion d'un long temps d'échange qui a montré combien le besoin de communication était important, qui a permis aussi à beaucoup de membres des équipes relais de prendre conscience de tout le travail effectué par l'équipe paroissiale notamment pendant la crise sanitaire. Plus nous nous parlons, mieux nous nous comprenons et mieux nous pouvons développer notre envie d'avancer ensemble.

## Un deuxième temps pour la présentation de la charte par le Père Jean-Baptiste

Une présentation de l'esprit de la charte avait été faite dans le n° 24 du PSE de janvier 2020. Là il s'agissait d'insister sur l'aspect pratique de son application : la constitution d'un Conseil Pastoral Paroissial (CPP), la transformation des équipes relais en équipes de proximité et l'importance du développement du réseau de fraternités. Tout cela en collaboration avec une équipe paroissiale qui accompagne les prêtres dans leur ministère et veille à la mise en œuvre des grandes décisions au niveau paroissial et assure un lien étroit avec chaque communauté.

## Enfin un troisième temps sur les espérances et envies pour demain... et les craintes

Tout ne dépend pas de nous : Dieu s'occupe de tout ! Des espoirs fondés sur un Conseil Pastoral Paroissial dynamique qui permette un rapprochement des clochers et qui puisse susciter un désir de s'investir. Mais aussi des craintes de ne pas être témoin, de se décourager, le risque de négliger la proximité, la peur d'être submergé par les tâches...

En résumé : une belle soirée, dense, qui doit en appeler d'autres afin de pouvoir avancer vers une communauté de communion de foi, riche de la diversité qui la constitue, mais encore plus riche de la foi au Christ qui la fonde. Nous sommes tous les serviteurs du même Seigneur.

*Eudes DE VILLIERS & Jean-Luc DUBOIS*

# CHARTRE DES PAROISSES-EXTRAITS

## L'EQUIPE PAROISSIALE

L'équipe paroissiale, réunie par le curé, comprend les vicaires et la personne laïque en mission ecclésiale (LEME) s'il y en a, éventuellement un diacre, ainsi que plusieurs fidèles laïcs. Elle a pour rôle de conseiller et d'accompagner le curé en coresponsabilité dans les décisions et orientations à prendre pour la paroisse. L'équipe paroissiale veille avec lui à la communion ecclésiale et à l'intégration des orientations diocésaines.

Elle veille notamment au discernement et à la mise en œuvre du projet pastoral d'évangélisation.

Elle se donne un rythme de rencontres régulier et fréquent, maintient le lien avec toute la communauté paroissiale (conseils, initiatives, diaconie). Autant que possible, les grandes décisions de l'équipe paroissiale doivent être communiquées dans le respect d'une juste confidentialité. Il lui revient aussi de prendre soin de la communication interne et externe (au moyen éventuellement d'une équipe spécifique). Les membres laïcs de l'équipe paroissiale sont appelés par le curé, qui a la charge du discernement et qui doit s'assurer de leur formation. Ils sont nommés pour un mandat de trois ans, renouvelable une seule fois, et reçoivent du vicaire général, au nom de l'évêque, leur lettre de mission.



## LE CONSEIL PASTORAL PAROISSIAL (CPP)

Il s'agit d'une instance de consultation et de concertation, recommandée par l'Église (c. 536). Il est composé de chrétiens représentatifs de la communauté et de la population locale. Réuni au moins deux fois par an et présidé par le curé avec l'équipe paroissiale, ce conseil propose des orientations pastorales et des initiatives d'évangélisation; il applique concrètement le principe de synodalité (voir ci-dessus).

Un membre de ce conseil est proposé par le curé pour faire partie du Conseil diocésain de pastorale (CDP).

## LES ACTEURS DE PROXIMITÉ

Pour favoriser l'évangélisation et la communion fraternelle, la proximité demeure nécessaire. Elle se traduit en priorité à travers les fraternités locales. Toutefois il pourra être nécessaire qu'une équipe de laïcs, en lien étroit avec l'équipe paroissiale, veille à la communion et à l'organisation de la vie locale pour la relier à l'ensemble de la paroisse. Cependant, les anciens relais ne correspondant plus à la réalité de la vie ecclésiale, cette sub-division de la paroisse n'est pas reprise comme telle.

Le présent document ne souhaite pas imposer un modèle unique, mais réaffirme que l'unité de la paroisse prime sur les diverses organisations locales. Il est, par exemple, important d'harmoniser les divers parcours mis en œuvre et les équipes : préparations au baptême, aux sacrements, parcours catéchétiques...

## LES FRATERNITÉS LOCALES

Créées avec les orientations diocésaines de Pentecôte 2013, les fraternités locales sont un « enjeu majeur » (Que devons-nous faire ?, p. 9) pour la vie évangélique des communautés. On renvoie donc aux documents déjà publiés à ce sujet.

Étant des « cellules vivantes de la paroisse » (id.), les fraternités ne se créent pas par décret : le rôle des curés et des équipes paroissiales est de les « susciter, de veiller sur elles, de les accompagner » (id.), et aussi de les faire connaître pour que d'autres se mettent en route. Elles sont appelées à prendre une place croissante dans l'action pastorale et évangélisatrice de la paroisse, surtout parce qu'elles sont locales (subsidiarité, proximité) et à taille humaine. Ainsi elles manifestent la vie ecclésiale dans la mesure où elles sont articulées avec le rassemblement dominical.